

**RENCONTRE TECHNIQUE
SUR LA MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES COÛTS
ÉVITÉS DU DISTRIBUTEUR**

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
DE CETAF-AQLPA-SÉ**

1. **Référence(s) :** *Les coûts évités : concepts, résultats et utilisation*, Coût évité de distribution : définition (suite), page 22 de 44.

Demande(s) :

- 1.1. Valider la proportion de clients au tarif L en moyenne tension.

Réponse :

Le Distributeur confirme que la proportion de la consommation des clients au tarif L en moyenne tension est d'environ 15 %.

2. **Référence(s) :** *Les coûts évités : concepts, résultats et utilisation*, Coût évité par catégorie de clients et par usage : intrants (suite), page 27 de 44.

Demande(s) :

- 2.1. Valider la proportion de consommation pendant les mois d'hiver aux tarifs M et L, la proportion au tarif M (34 %) devrait être plus élevée que celle au tarif L (34 %).

Réponse :

La proportion de consommation pendant les mois d'hiver au tarif M est effectivement plus élevée que celle au tarif L, mais l'écart est très minime. La proportion est de 33,9 % au tarif M et de 33,5 % au tarif L.